



**PAR COURRIEL**

[Redacted]

Montréal, le 16 avril 2018

**Martine Comtois**  
Secrétaire générale

**Objet : Votre demande d'accès à l'information**  
**N/D 032 142 000 / 2017-2018-228D**

[Redacted]

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 14 mars dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

1. « Les échelles salariales et la convention collective des professionnels de la SAQ.
2. De plus, j'aimerais avoir le nombre de professionnels total, le nombre d'entre eux ayant eu un boni, le montant moyen du boni ».

En réponse à la première question de votre demande, vous trouverez ci-joint la convention collective du syndicat du personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec. Vous trouverez également l'échelle salariale pour la catégorie des employés professionnels, en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2017.

En réponse à votre deuxième question, nous souhaitons vous informer que la SAQ compte actuellement 310 professionnels admissibles à la rémunération variable. Nous tenons à préciser que le versement de la rémunération variable aux employés admissibles de la SAQ est notamment sujet à l'atteinte de la performance corporative.

Pour l'exercice financier 2016-2017, la rémunération variable moyenne qui a été versée pour les 310 professionnels a été de 3 136 \$. Veuillez noter que les données pour l'exercice financier 2017-2018 ne sont pas encore disponibles.

La Responsable à l'information,

[Redacted]

Martine Comtois